



Réseau de Lecture Publique Intercommunal  
Centre Culturel du Sacré Cœur

## **AVIS DE PUBLICITE**

### **OCCUPATION DE BUREAU AU SEIN DU CENTRE CULTUREL DU SACRE COEUR**

#### **Objet :**

La Communauté de communes Quercy Vert – Aveyron dispose locaux au sein de son Centre culturel qu'elle souhaite ouvrir à l'occupation temporaire pour l'exercice d'activité économique.

#### **Contexte :**

L'intercommunalité met à disposition, selon le choix du candidat, un bureau de 26,6 m<sup>2</sup> situé au 2<sup>e</sup> étage du Centre culturel du Sacré Cœur, 7 rue des remparts, 82800 Montricoux.

L'accès à ce bureau est réalisé en usage partagé (hall d'entrée, escalier).

#### **Cadre Juridique :**

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par une convention d'occupation actée par le Président de l'intercommunalité.

#### **Conditions d'occupation :**

L'appel à candidatures est ouvert pour l'exercice d'une activité économique.

Le bureau est équipé de tables et chaises. Un branchement électrique est mis à disposition.

L'occupation est consentie sans droits réels. Elle est temporaire, d'une durée ne pouvant excéder 6 mois. Tout renouvellement éventuel fera l'objet d'une nouvelle convention.

Tout locataire et leurs usagers / clients sont soumis aux dispositions du règlement intérieur applicable aux locaux. L'occupant devra contracter une assurance.

### **Redevance**

La redevance est fixée à 200€ mensuels. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer par décision unilatérale de l'intercommunalité.

### **Dossier de candidature :**

*Tout candidat doit adresser sa demande par courrier motivé avec copie de ses statuts et récépissé de déclaration au registre. Il précise les modalités de l'occupation souhaitée.*

### **Dépôt de la candidature :**

La candidature peut être adressée à tout moment. Elle doit être déposée auprès du service :

**Centre Culturel du Sacré Cœur  
7 Rue des Remparts  
82800 MONTRICOUX**

### **Critères de sélection :**

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'objet de l'activité économique
- La durée de l'occupation souhaitée
- Les motivations expliquant l'opportunité d'occupation du local visé

Le Président de la Communauté de communes se prononcera sur les candidatures.